

INVENTAIRE DES SOURCES D'INFORMATION SUR L'EMPLOI EN ALGERIE  
ET METHODE D'APPROCHE DE L'EMPLOI NON STRUCTURE

\*\*\*\*\*

SOUAMES Ahmed  
Ministère de la planification et  
de l'aménagement du territoire  
ALGERIE

Cet inventaire propose une description des différentes enquêtes menées en Algérie ayant trait à l'emploi, en privilégiant l'enquête "main-d'oeuvre et démographie" menée depuis 1982 par l'Office National de la Statistique (O.N.S.).

Ne figurent pas le recensement général de l'agriculture mené en 1973 par le Ministère de l'Agriculture auprès des exploitations agricoles ainsi que l'enquête fichier sur les "commerces, services et transports" menée par l'ONS auprès des établissements (plus d'une centaine de milliers d'établissements).

Après une description rapide de l'enquête "main-d'oeuvre et démographie", des suggestions basées sur cette enquête sont faites pour mieux approcher l'emploi non structuré.

## I - INTRODUCTION

Avant de donner les grandes lignes de l'enquête "main-d'oeuvre et démographie", menée depuis 1982, on citera d'abord les différentes sources d'information sur l'emploi existant en Algérie.

Elles sont certes nombreuses, mais difficiles à utiliser si l'on cherche à établir des séries statistiques homogènes et couvrant l'ensemble des activités économiques. Cela tient aux lacunes dans la connaissance de l'emploi, notamment dans le secteur privé et l'agriculture.

Les sources les plus importantes sont :

### 1.1. Recensements et enquêtes auprès des ménages

#### a) Les recensements de la population et de l'habitat (ONS)

Depuis l'Indépendance, deux recensements de la population ont eu lieu, le premier en 1966 et le second en 1977. Un recensement de la population et de l'habitat fournit des statistiques sur l'emploi. Mais celles-ci sont généralement insuffisantes à une connaissance précise de l'ensemble des caractéristiques de l'emploi.

Dans ce genre d'opération, on s'attache généralement à obtenir la répartition des personnes actives et des personnes à la recherche d'un emploi selon la situation dans l'emploi, la branche d'activité économique, la profession, le niveau de qualification et le secteur juridique.

b) Enquête sur la consommation des ménages (ONS)

Une enquête de ce type n'a pas pour objectif principal la connaissance de l'emploi, mais les questions relatives à l'emploi qui y sont posées permettent d'établir une corrélation entre les différentes données, notamment le revenu, les dépenses de consommation, etc.

c) Enquête "main-d'oeuvre et démographie" (ONS)

Un des principaux objectifs de cette enquête est la connaissance approfondie de l'emploi, du chômage, de la mobilité de l'emploi, etc.

La première enquête a été entreprise en 1982 auprès d'un échantillon d'environ 10 000 ménages pendant une période de 3 mois. La réalisation de cette enquête à un rythme annuel permet de disposer d'une information aussi à jour que possible.

1.2. Enquête auprès des entreprises

a) Enquête sur l'emploi et salaires (ONS)

Cette enquête s'effectue chaque année et porte sur un échantillon d'établissements industriels et commerciaux employant plus d'un salarié. Le secteur public est enquêté de façon exhaustive.

Les établissements enquêtés répondent à un questionnaire sur les effectifs occupés, généralement au 30 avril de chaque année, selon leur qualification, le sexe, les salaires horaires et mensuels réellement pratiqués et la durée du travail.

Bien que cette enquête soit menée depuis 1966, le taux de réponse demeure faible, et ne permet pas de régionaliser les données. En outre, l'enquête ne touche ni l'agriculture, ni l'artisanat, ni l'administration. Or, ces branches représentent avec les "indépendants" et les "employeurs" la part la plus importante des actifs.

b) Enquête industrielle (ONS)

Cette enquête ne touche que les entreprises industrielles employant plus de 10 salariés. Les questions relatives à l'emploi sont posées dans le but d'établir la corrélation entre les différents agrégats (production, valeur ajoutée, ...).

c) Le bilan de l'emploi

Depuis 1982, tous les organismes employeurs publics et privés occupant de façon permanente plus de neuf (09) travailleurs, sont réglementairement tenus d'établir un bilan annuel de l'emploi.

L'ensemble de ces organismes est divisé en trois groupes ; à chacun des groupes correspond un type particulier de questionnaire (A,B ou C) :

- Les exploitations agricoles qui transmettent le questionnaire(A) au Ministère chargé de l'Agriculture ;
- les organismes employeurs à caractère administratif qui transmettent le questionnaire (B) au Ministère chargé de la Fonction Publique ;
- les unités économiques non agricoles qui établissent leur bilan selon le canevas (C) et le transmettent aux Directions de Wilaya (Département) chargées de la Formation Professionnelle, du Travail, de la Planification.

Les informations demandées portent sur :

- le volume de l'emploi et sa structure par niveau de qualification selon les spécialités de formation ;
- les mouvements des effectifs algériens permanents durant l'année , selon le niveau de qualification , ruptures des contrats de travail selon les causes, recrutements selon que la personne a déjà travaillé ou pas.

### 1.3. Statistiques administratives

#### a) Les rapports administratifs sur les réalisations des objectifs du Plan

Les organismes publics chargés de la réalisation et du suivi de la réalisation des objectifs arrêtés par le plan national de développement transmettent périodiquement, annuellement ou trimestriellement selon le cas, des rapports normalisés sur l'état des réalisations.

Dans ces rapports figurent des tableaux relatifs à l'emploi. Cette source importante était au départ entachée d'un certain nombre de défauts (non respect des normes demandées) mais produit de plus en plus les informations recherchées.

De plus, un travail de coordination est en cours pour pallier certaines difficultés liées à l'homogénéisation des séries statistiques présentées.

Actuellement, ces rapports ne permettent pas encore de connaître l'ensemble des caractéristiques de l'emploi (sexe, qualification, branche d'activité économique, ...).

#### b) Autres sources administratives

D'autres sources administratives existent mais leur exploitation pose encore des problèmes liés à la normalisation des concepts. C'est le cas, par exemple, des caisses de sécurité sociale, d'assurance vieillesse, des services des impôts, ...

## II - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'ENQUETE MAIN-D'OEUVRE ET DEMOGRAPHIE

### 2.1. Population étudiée

Cette enquête concerne uniquement la population des ménages ordinaires résidant en Algérie. Par ménage ordinaire, on entend, en général, un groupe de personnes vivant à l'intérieur d'un même logement, préparant et prenant ensemble les principaux repas ; sont exclus les ménages nomades, les ménages individuels et collectifs et la population comptée à part (étrangers, militaires, hôtels). Le ménage - logement constitue l'unité de sondage retenue.

### 2.2. Unité statistique

Le ménage est l'unité statistique.

### 2.3. Objectifs de l'enquête

Les objectifs principaux de l'enquête concernent principalement :

#### a) La main-d'oeuvre

Volume et structure de l'emploi et niveau de qualification .

#### b) La mobilité professionnelle

Changement de situation professionnelle des occupés, raisons de ces changements et durée du chômage des "sans travail" entre les deux dernières situations professionnelles.

#### c) Le sous-emploi

Les personnes ayant déclaré être "sans travail" et celles à la recherche d'un emploi sont étudiées séparément qu'elles aient déjà travaillé ou qu'elles soient à la recherche de leur premier emploi.

#### d) L'environnement socio-économique des ménages

(caractéristiques des logements et équipement des ménages).

#### e) Les caractéristiques générales des ménages

(Les structures par âge, sexe, situation matrimoniale, situation individuelle, catégorie socio-professionnelle, taille du ménage, localisation de l'habitat, ...).

#### f) La formation

(langue lue et écrite, dernière classe suivie, diplôme le plus élevé obtenu). Cette partie du questionnaire est réservée aux personnes ayant plus de 15 ans.

g) La démographie

Taux de couverture des événements démographiques (naissance, décès, ...) par l'état-civil.

2.4. Mode de désignation de l'échantillon

L'enquête annuelle "main-d'oeuvre et démographie" est réalisée auprès d'un échantillon de ménages aussi représentatif que possible de l'ensemble des ménages ordinaires concernés, représentant 4% de la population totale.

Cet échantillon est réparti dans l'ensemble du territoire selon le niveau d'urbanisation (5 niveaux) et la zone économique (5 zones). Cet ensemble géographique est réparti en 21 strates.

2.5. Méthodologie de l'enquête

a) Le plan de sondage

Il s'agit d'une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 10 000 ménages environ, taille fixée en fonction des moyens disponibles.

Il s'agit d'un sondage à 3 degrés :

- Au premier degré : on tire un échantillon de communes (unités primaires), à probabilités inégales, proportionnellement au nombre d'unités territoriales, leur nombre ayant été fixé à 84 ;

- au second degré : on procède au tirage de 10 districts (unités secondaires) par communes à probabilités inégales proportionnellement au nombre d'unités territoriales ;

- au troisième degré : un échantillon de 12 ménages (unité tertiaire) par district tiré.

B) Répartition des enquêtes dans le temps

L'enquête est lancée au début du mois de mars de chaque année et dure trois mois.

2.6. Répartition de l'échantillon des communes tiré au 1er degré

Le caractère choisi pour procéder à cette répartition est le nombre moyen d'actifs par ménage, issu du dernier recensement général de la population et de l'habitat effectué en février 1977.

La répartition des communes-échantillon a été réalisée selon la méthode de Neyman à l'intérieur des niveaux d'urbanisation 3, 4 et 5 :

- niveau 3 : ensemble des communes de moins de 70 000 habitants et dont le degré d'urbanisation est supérieur à 50% ;

- niveau 4 : ensemble des communes dont le degré d'urbanisation est compris entre 25% et 50%, quel que soit le nombre d'habitants ;

- niveau 5 : l'ensemble des communes dont le degré d'urbanisation est inférieur à 25% et quel que soit le nombre d'habitants.

Quant aux niveaux 1 et 2, il a été décidé de tirer exhaustivement les 5 groupes de communes (5 DAIRATE = 13 communes) du Grand Alger (niveau 1) et les 19 communes (niveau 2), chacune ayant plus de 70 000 habitants et dont le degré d'urbanisation dépasse 50%.

Il restait donc à répartir 60 (84 - 5 - 19) communes appartenant aux 3 derniers niveaux selon la méthode de Neyman (allocation optimale). Cette méthode a permis de déterminer le nombre de communes à tirer à l'intérieur de chaque niveau d'urbanisation. Il a été en outre décidé de tirer 10, 20 et 30 communes dans les niveaux 3, 4 et 5 respectivement, proportionnellement au nombre de districts (pour 3 et 4). Pour appliquer cette méthode, il a fallu pour chaque strate  $h$  appartenant au niveau  $k$  ( $h = 3, 4$  et  $5$ ), évaluer les quasi-variances  $S_{kh}^2$  des nombres d'occupés par ménage des 15 strates et déterminer le nombre  $M_{kh}$  des ménages par strate  $h$  ( $h = 1, 5$ ). Cette méthode consiste à minimiser la variance du nombre moyen d'actifs par ménage estimé.

Le coût de l'enquête étant donné :

$$C_k = C_{ok} + \sum_{h=1}^5 m_{kh} C_{kh}$$

$m_{kh}$  étant la taille de l'échantillon concernant le niveau  $k$  et  $C_{ok}$ ,  $C_{kh}$  concernant respectivement le coût constant et les coûts d'enquête de l'ensemble des ménages enquêtés dans la strate  $h$ .

Ce minimum est atteint lorsque :

$$\frac{m_{kh} C_{kh}}{M_k S_{kh}} = \text{constante}$$

$M_k$  étant le nombre total de communes dans le niveau  $k$  ( $h = 3, 4, 5$ ).

En supposant que les coûts  $C_{kh}$  sont constants, alors les conditions à satisfaire pour la répartition optimale de l'échantillon deviennent :

$$\frac{m_{kh}}{M_k S_{kh}} = \text{constante}$$

A l'intérieur de chaque niveau, ceci donne :

$$\frac{m_{kh}}{M_h S_{kh}} = \text{constante} = \frac{\sum_{h=1}^5 m_{kh}}{\sum_{h=1}^5 M_h S_{kh}} = \frac{n_k}{\sum_{h=1}^5 M_{kh} S_{kh}}$$

d'où :

$$m_{kh} = n_k \frac{M_{kh} S_{kh}}{\sum_{h=1}^5 M_{kh} S_{kh}}$$

où  $n_k$  est le nombre de communes à répartir au niveau des strates du niveau  $k$  ( $h = 3, 4, 5$ ).

Par strate, l'échantillon de communes a été réparti comme suit (voir page suivante).

### III - QUELQUES SUGGESTIONS EN VUE DE SAISIR L'EMPLOI NON STRUCTURE

Actuellement, il est envisagé d'améliorer le questionnaire "main d'oeuvre et démographie" dans le sens d'une meilleure saisie de l'emploi. On s'intéresse en particulier aux indépendants sans local fixe (les marchands ambulants, artisans, transporteurs, petits réparateurs, etc.) afin d'évaluer leur contribution à la production intérieure brute.

A cet effet, quelques suggestions ont été faites pour aider à l'élaboration d'un programme d'action.

#### 3.1. Les "indépendants"

Dans le questionnaire de l'enquête "main-d'oeuvre et démographie" figure une question qui permet de renseigner sur la situation professionnelle actuelle des actifs ; celle-ci donne le statut de la personne occupée au sein de l'établissement, de l'entreprise, de l'exploitation ou de l'administration où elle travaille.

Parmi les cas possibles, il existe le statut d'"indépendant" qui qualifie une personne exerçant seule sa profession dans sa propre unité et qui n'emploie pas de salarié.

A ce niveau du questionnaire et aux personnes appartenant à la catégorie "indépendant" des questions supplémentaires doivent être posées pour préciser la situation professionnelle de la personne active.

Dans ce cas, en effet, il serait souhaitable de concevoir un questionnaire permettant de renseigner sur les quatre points suivants :

## REPARTITION DES COMMUNES DANS L'UNIVERS (ET DE L'ECHANTILLON) ET PAR STRATE

Zone économique Niveau d'urbanisation	Zone urbanisée relativement industrialisée I	Les vallées intérieures les piémonts et les plaines côtières II	Zone des montagnes III	Zone des hautes plaines IV	Zone de l'atlas saharien V	Ensemble
1	M = 13 m = (5 Dairates)	-	-	-	-	M = 13 m = (5)
2	M = 8 m = 8	M = 2 m = 2	M = 2 m = 2	M = 2 m = 2	M = 5 m = 5	M = 19 m = 19
3	M = 33 m = 4 $\bar{Y} = 1,224$ S = 0,0996	M = 8 m = 1 $\bar{Y} = 1,110$ S = 0,00666	M = 12 m = 1 $\bar{Y} = 0,996$ S = 0,0891	M = 13 m = 2 $\bar{Y} = 1,017$ S = 0,0885	M = 14 m = 2 $\bar{Y} = 0,986$ S = 0,1087	M = 80 m = 10
4	M = 14 m = 8 $\bar{Y} = 1,175$ S = 0,1648	M = 10 m = 4 $\bar{Y} = 1,091$ S = 0,0960	M = 5 m = 3 $\bar{Y} = 1,048$ S = 0,1830	M = 3 m = 2 $\bar{Y} = 1,085$ S = 0,0919	M = 7 m = 3 $\bar{Y} = 0,8005$ S = 0,1447	M = 39 m = 20
5	M = 144 m = 6 $\bar{Y} = 1,130$ S = 0,1698	M = 41 m = 2 $\bar{Y} = 1,055$ S = 0,1530	M = 205 m = 12 $\bar{Y} = 0,984$ S = 0,1834	M = 81 m = 3 $\bar{Y} = 1,059$ S = 0,1320	M = 112 m = 7 $\bar{Y} = 0,9726$ S = 0,2051	M = 553 m = 30
Ensemble	M = 182 m = 31	M = 61 m = 9	M = 224 m = 18	M = 99 m = 9	M = 138 m = 17	M = 704 m = 84

M = nombre total de communes dans la strate  
Y = nombre moyen d'actifs par ménage dans la strate

m = échantillon de communes  
S = racine carrée de la quasi-variance du nombre moyen  
d'actifs par ménage dans la strate

- recensement de cette catégorie d'"indépendants" ;
  - revenu principal de cette catégorie d'"indépendants"
  - revenu complémentaire de cette catégorie d'"indépendants" ;
  - analyse socio-économique de cette catégorie d'"indépendants"
- (afin d'expliquer le pourquoi de cette activité).

Dans une première étape, on pourrait se limiter au premier point et estimer le nombre de personnes appartenant à cette catégorie d'actifs.

A cet effet, il est nécessaire d'arrêter la liste la plus complète possible des différents métiers (ou spécialités) exercés dans ce cadre.

Voici une première liste (à compléter) :

- 1 - Artisans
  - sculpture
  - couture
  - peinture
  - autres (tamis, tapis).
- 2 - Réparateur
  - plombier
  - téléviseur, poste radio
  - cordonnier
  - autres (vitrierie,...)
- 3 - Transporteur
  - véhicule léger (camionnette, ...)
  - véhicule lourd (tracteur, ...)
  - autres (triporteur, ...)
- 4 - Autres

Le questionnaire relatif à ce premier point pourrait se limiter aux questions suivantes :

- A. Principal métier exercé
- B. Etes-vous inscrit au registre du commerce ?
- C. Quelle filière avez-vous suivie pour acquérir votre savoir-faire ?
  - La formation professionnelle en entreprise
  - La voie normale des études
  - La formation sur le tas dans le secteur structuré (ou non).
- D. Autres métiers exercés parallèlement (ou occasionnellement).
- E. Moyens de travail utilisés
  - principaux biens de consommation intermédiaires utilisés
  - matériel utilisé

- véhicule utilisé (lourd, léger, autres, ...)
- disposez-vous d'une aire ou d'un magasin de stockage ?

F. Travaillez-vous seul ?

G. Votre activité vous oblige-t-elle à vous déplacer assez loin de votre domicile ?

moins de 1 km

de 1 à 5 km

plus de 5 km.

3.2. On pourrait, en plus des 10 000 ménages enquêtés, lancer la même année une vaste enquête (auprès de 50 000 ménages par exemple) en limitant le questionnaire de façon à ne cerner que la situation professionnelle des actifs. De cette façon le questionnaire sera plus léger dans son ensemble et donnera des renseignements plus précis quant à la situation professionnelle des indépendants.

3.3. Lors du prochain recensement de la population et de l'habitat (1987 ou 1988), il est prévu un questionnaire détaillé de façon à mieux cerner la situation professionnelle des actifs.

MAROC  
MINISTERE DU PLAN  
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE  
INSEE  
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DES STATISTICIENS D'ENQUETES

**SEMINAIRE  
SUR LES STATISTIQUES  
DE L'EMPLOI  
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE**

**Rabat, 10-17 Octobre 1984  
rapport des sessions et communications  
tome 1**

MAROC  
MINISTÈRE DU PLAN  
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE  
INSEE  
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES  
STATISTICIENS D'ENQUÊTES

SEMINAIRE  
SUR LES STATISTIQUES  
DE L'EMPLOI  
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE

RABAT, 10-17 OCTOBRE 1984  
RAPPORT DES SESSIONS ET COMMUNICATIONS  
TOME 1

PARIS - JUILLET 1985